

# QU'EST-CE QU'UN PRÉNOM FRANÇAIS?

LE 20 MARS 2011 BAPTISTE COULMONT

Baptiste Coulmont s'est penché sur les données concernant la francisation, le fait de changer de prénom en prenant la nationalité française. D'Albertine à Kevin, analyse des tendances.

Il est possible de changer de prénom en prenant la nationalité française : **c'est ce qui s'appelle la francisation**. Cette francisation s'est mise en place après la Seconde Guerre mondiale, mais n'a jamais concerné la majorité des nouveaux Français : aujourd'hui, moins de 6% des candidats et candidates la demandent. Elle concerne rarement le nom de famille, et, presque tout le temps, le prénom. Au cours de la procédure, il est proposé au candidat à la naturalisation de prendre un nom ou un prénom "français". Pour aider les personnes remplissant le **formulaire CERFA 65-0054** [pdf], il est précisé ceci :

“

*Afin de faciliter votre choix, une liste indicative de prénoms français ou couramment usités en France est tenue à votre disposition. Tout prénom choisi dans cette liste sera donc accordé. Cependant, ce document n'est pas limitatif et les demandes particulières seront examinés au cas par cas.*

”

À l'étranger<sup>1</sup>, certains consulats précisent la procédure :

“

*Ne sont admis que les noms et prénoms dont le caractère français est avéré. Afin de faciliter votre choix, une liste indicative de prénoms français ou couramment usités en France est tenue à votre disposition à l'institut français de Taipei.*

”

Récemment un collègue, le politiste **Abdellali Hajjat**, dont la thèse porte sur les naturalisations, m'envoie une liste qui était en usage dans diverses préfectures il y a quelques années, en me signalant qu'à l'époque, cette liste ne restait pas seulement "indicative", mais surtout "confidentielle".

Albane		Clarisse
Albert		Claude
Alberte	- B -	Claudette
Albertine		Claudie
Albin	Baptiste	Claudine
Alex	Baptistin	Clémence
Alexandre	Baptistine	Clément
Alexandrine	Basile	Clémentine
Alexis	Bastien	Clotilde
Alfred	Bastienne	

Les choses sont moins confidentielles maintenant. La mise en ligne de nombreux documents administratifs a aussi touché les ministères. Certaines préfectures, dont la **préfecture de police**, donnent accès à cette liste, qui n'a plus pour titre "liste indicative", mais "**LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRÉNOMS**" [pdf]. Et d'autres sites diplomatiques précisent que cette liste peut se trouver **sur l'intranet** du ministère des Affaires étrangères.

Il est donc possible de comparer la “liste des prénoms français” à plusieurs années de distance. Ceci devrait s’avérer intéressant : il semble que cette liste est en effet mise à jour régulièrement. On trouve ainsi trace d’une réfection régulière dans **une circulaire de 2000** (je souligne)<sup>2</sup>



***Le but poursuivi par la francisation est de faciliter la vie quotidienne des nouveaux Français et leur intégration dans la communauté nationale. Ainsi, ne sont admis que des noms et des prénoms dont le caractère français est avéré. A cet effet, la liste indicative des prénoms français acceptés, adressée par la sous-direction des naturalisations aux tribunaux d'instance et consulats et mise à jour périodiquement , devra pouvoir être consultée par le déclarant.***



L'on peut commencer par une comparaison un peu anecdotique. Parmi les révisions remarquables, “Baptistine”, pourtant un très joli prénom, disparaît au cours de la deuxième moitié des années 2000. Ce prénom, soit a perdu sa dignité de “français”, soit, et c’est plus probable, n’est plus “couramment usité”. « Adolphe », lui aussi, disparaît. Mais l’on peut aussi être plus systématique. Entre l’ancienne liste et la nouvelle liste, un joli nombre de prénoms qui semblent être “anciens” disparaît.

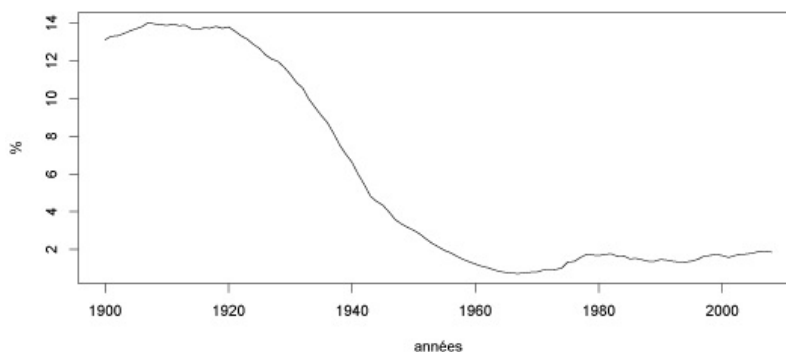
[1] ABEL	ACHILLE	ADOLPHE	ALBERTE	ALBERTINE	ALPHONSE	ALPHONSINE
[8] AMBROISE	ANATOLE	ANEMONE	ANICET	ANTONINE	ANSELM	APOLLINAIR
[15] APOLLINE	ARISTIDE	AUGUSTINE	AYMARD	BAPTISTIN	BAPTISTINE	BASTIENNE
[22] BEREGER	BERNARDIN	BERNARDINE	BERTHE	BERTILLE	BLAISE	BONAVENTUR
[29] BONIFACE	CASIMIR	CELESTE	CELESTIN	CELESTINE	CESAIRE	CESAR
[36] CESARINE	COLINE	COLOMBE	COLOMBINE	COME	CORENTINE	CORNELIE
[43] CYPRIEN	CYPRIENNE	DESIRE	DESIREE	DOUCE	ELIE	ELIETTE
[50] ELVIRE	EMILIE	ERNEST	ERNESTINE	EULALIE	EVELINE	FAUSTIN
[57] FELICIE	FELICIEN	FELICIE	FELICITE	FEIX	FERNAND	FERNANDE
[64] FIDELE	FIRMIN	FORTUNE	FORTUNEE	GABIN	GINETTE	GONTRAN
[71] GRATIEN	GUILLEMETTE	GWENAELLE	GWENDOLINE	HERMINE	HILAIRE	HIPPOLYTE
[78] HONRE	HONORINE	HUGUETTE	HYACINTHE	IRENEE	ISIDORE	IGNACE
[85] JACINTE	JACINTHE	JEANETTE	JEANINE	JOSEPHE	KLEBER	LAETITIA
[92] LAZARE	LEANDRE	LEONCE	LEONE	LILIAN	LISETTE	LORETTE
[99] LORRAINE	LUCE	LUCIENNE	MAGLOIRE	MAIXENT	MANUEL	MARCELLE
[106] MARCELINE	MARGUERITE	MARIE-JOSE	MARIETTE	MARINETTE	MARIUS	MARTHE
[113] MATHURIN	MAURICETTE	NARCISSE	NICOLETTE	OCTAVE	ODETTE	OLIVE
[120] OSCAR	PACOME	PERRINE	PHILOMENE	PLACIDE	RAYMONDE	REINE
[127] ROSEMONDE	ROSETTE	SALOMON	SAUVEUR	SEBASTIENNE	SERAPHIN	SERAPHINE
[134] SERVANE	SEVERIN	SIDONIE	SIMEON	SIMONNE	STANISLAS	SUZETTE
[141] SYBILLE	SYLVERE	TOUSSAINT	URBAIN	VALENTINE	VALERE	VICTORIEN
[148] VICTORINE	VIOLETTE	VIRGILE	YOLAINE	YVETTE	YVONNE	

Un peu plus de 150 prénoms disparaissent. Et une soixantaine apparaissent.

[1] ADELAIDE	ALEXANDRA	ALEXIA	ALIZEE	AMBRE	ANAIS	AURIANE	BARNABE
[9] BERANGERE	BERENGER	BERENICE	CAPUCINE	CATHY	CHARLENE	CHIMENE	DAPHNE
[17] DONATIEN	DORIAN	DORIANE	ELOISE	ELSA	EMELINE	EMMA	ERWAN
[25] FANNY	FELIX	FLAVIE	FLORIANE	GARENCE	GILLES	HONORE	JEAN-LUC
[33] JEANNINE	JEROME	JOSEE	LAURIANE	LEA	LUDIVINE	MARCELIN	MARIE-ANGE
[41] MARIE-LOU	MARJORIE	MATHIS	MATTHIAS	MEGANE	NELLY	OPHELIE	ORIANE
[49] PATRICIA	PAULIN	ROMANE	SIBYLLE	SOLENE	SYLVAIN	TIPHAIN	VALERY
[57] VANESSA							

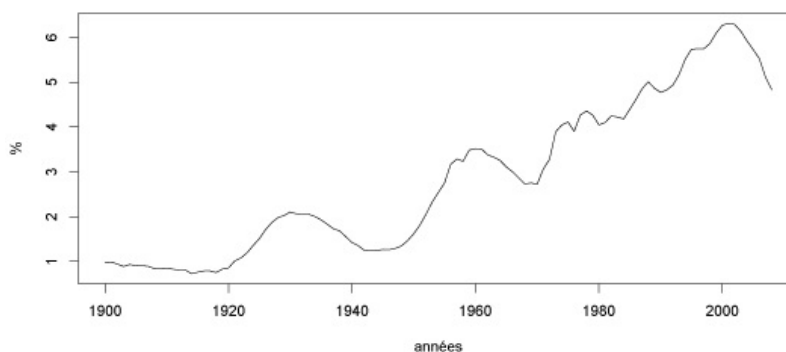
Les nouveaux prénoms : Cathy, Capucine, Alexia, Mathis... sonnent un peu plus “jeunes” à l’oreille d’un Français (la mienne, en l’occurrence). Les deux listes n’étant distantes que de quelques années, il semble bien que le travail de mise à jour soit réel. Si l’on se concentre sur les prénoms abandonnés entre les deux listes, on remarque que ce sont surtout les prénoms les plus anciens qui l’ont été (comme Mariette ou Léandre). Et ceci est confirmé par un traitement statistique rapide. Le graphique ci-dessous montre la proportion des naissances annuelles recevant un des prénoms abandonnés :

**Proportion des naissances portant un prénom abandonné de la liste**



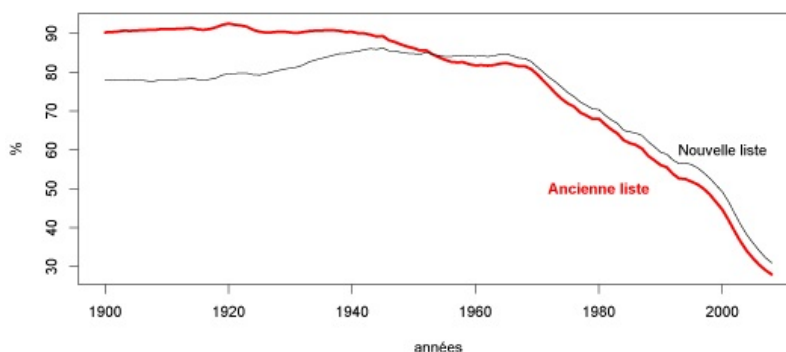
Mais le cycle de la mode fait, malheureusement, qu'ils ont tendance à revenir au goût du jour, dans certains secteurs de la société française. On le remarque un peu dans le graphique précédent : la courbe frémit à la hausse depuis 1970. L'évolution est plus étrange concernant les prénoms entrés récemment dans la liste des prénoms français. Ce sont certes des prénoms plus récents que les anciens (au sens où ils représentent mieux les naissances récentes), mais la mise à jour n'arrive pas à enrayer la perte rapide de pertinence de la liste au regard des naissances en France. Les nouveaux prénoms n'entrent pas assez vite.

**Proportion des naissances portant un prénom neuf de la liste**



Mais à la lecture des deux listes, il m'apparaît que les prénoms sont un peu "vieillots" malgré le rafraîchissement régulier. Je passe sur le fait que certains prénoms sont proposés avec des variantes orthographiques étranges (Garence, ou Edgard, qui semblent moins "français" et moins "usités" que Garance ou Edgar). Dans la série des « S » on trouve ainsi Solange, Ségolène, Sylvain ou Sylviane... qui sont un peu datés. Ce sentiment est conforté par un petit traitement statistique. On peut affirmer, à partir du "fichier des prénoms" de l'INSEE, qu'il y a plus de 80% de chances qu'un Français pris au hasard, s'il (ou elle) est né(e) avant 1970, porte l'un des prénoms de la "liste des prénoms français" (celle de 2010). Mais s'il est né en 2008, il n'y a plus que 30% de chances. La mise à jour n'arrive pas à enrayer la perte rapide de pertinence de la liste au regard des naissances en France. Les nouveaux prénoms n'entrent pas assez vite. La nouvelle liste représente certes mieux les naissances récentes, mais pas beaucoup mieux.

**Proportion des naissances portant un prénom « français »**



La liste des prénoms "français" est donc surtout la liste des prénoms portés par les vieux français : "Kévin", le prénom masculin à succès des années 1990, est absent de la liste, ainsi

que de nombreux autres prénoms à la mode depuis une vingtaine d'années. Comment expliquer ceci ? Une première explication porterait sur l'âge des candidates à la francisation : elles ont souvent plus de 30 ans, donc autant leur proposer des prénoms adaptés à leur âge.

Une deuxième explication a ma préférence. À mon avis, c'est un bel exemple d'inertie des choses écrites. J'imagine qu'une liste a été établie, il y a de cela quelques dizaines d'années, un peu de bric et de broc, par quelques fonctionnaires de la sous-direction des naturalisations, qui avaient peut-être accès au "top 50" des prénoms les plus donnés dans les années soixante. Cette liste a probablement circulé, de manière plus ou moins confidentielle pendant un moment, s'est stabilisée et a accédé à une certaine forme de publicité à la fin des années 1990, pour être ensuite périodiquement révisée.

## Peut-on y insérer Yasmine ou Sabrina ?

Mais les choses écrites ont une certaine "force" diraient les promoteurs de la performativité. Comment ôter, de quel droit ôter à un prénom "français" sa place, qui lui revient de droit, dans cette liste. Peut-on y insérer Yasmine ou Sabrina, prénom au succès non négligeable en France, ou même Inès, Emma, Jade ou Lola ? Et l'évolution des prénoms, le rythme de l'engouement et du dégoût, s'accélère aussi au même moment. Les enthousiasmes pour "Kévin" passent vite, au profit d'un enthousiasme aussi grand pour "Téo".

Une troisième explication m'est proposée par Abdellali Hajjat, qui insiste non pas sur l'hystérésis des formes administratives, mais sur une croyance spécifique des fonctionnaires chargés des naturalisations, croyance en l'existence d'une société française homogène culturellement. Peu importe, finalement, que cette liste soit en décalage objectif avec les pratiques des Français, elle a pour but de proposer une société idéale, une culture française... et, indirectement, de la faire exister. Car cette liste, il faut le rappeler, n'a de sens que de manière annexe à la procédure de naturalisation.

Note : de Abdellali Hajjat, vous pouvez lire l'article intéressant, autour d'une thématique proche, sur le **défaut d'assimilation** dans la procédure de naturalisation / acquisition de la nationalité française.

—

Ce billet compile deux posts publiés sur **le blog de Baptiste Coulmont** ; image CC Flickr **Ghuse**

Le prochain livre de Baptiste Coulmont s'intitule **Sociologie des prénoms** (La Découverte, juin 2011)

1. source : [document du consulat français à Taipei](#) [↔]

2. le texte est identique dans la [circulaire de 2005](#) qui remplace la circulaire de 2000. [↔]

### PIERRE

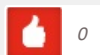
le 20 mars 2011 - 12:11 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"Peut-on y insérer Yasmine ou Sabrina ?"*

*Il y a déjà "Jasmine" dans la liste...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JULIEN JOLY

le 20 mars 2011 - 13:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bel exemple de datajournalisme en tout cas :)*

*J'ai jeté un œil à la liste alphabétique en PDF de la préfecture de Police et compté 5 prénoms bretons... c'est pas mal! Tous les dérivés de Gwenn, Gwenola, Gwénoél... en sont absents néanmoins.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### LUCAS

le 20 mars 2011 - 23:53 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



+1 avec Julien, très bel exemple de datajournalisme. J'ai particulièrement aimé :  
"J'imagine qu'une liste a été établie, il y a de cela quelques dizaines d'années, un peu de bric et de broc, par quelques fonctionnaires de la sous-direction des naturalisations, qui avaient peut-être accès au "top 50" des prénoms les plus donnés dans les années soixante. Cette liste a probablement circulé, de manière plus ou moins confidentielle pendant un moment, s'est stabilisée et a accédé à une certaine forme de publicité à la fin des années 1990, pour être ensuite périodiquement révisée."

Ca m'intéresserait beaucoup de voir une enquête plus précise là-dessus, ce serait une bonne approche pour s'intéresser aux conséquences de la numérisation sur les processus administratifs, et bien sûr à l'open data dont on parle beaucoup en ce moment...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### AN OMINOUS COW ART

le 21 mars 2011 - 12:42 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand ma mère a acquis la nationalité française, on lui a proposé de "franciser" son prénom Tatiana pour celui de ... Fatima! (qui n'est évidemment pas dans cette liste)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### T-A-M DE GLÉDEL

le 21 avril 2011 - 12:59 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pourquoi n'y trouve-t-on pas "Kevin" ?

Considérez-vous qu'il s'agit d'un prénom au caractère francophone avéré ?  
C'est la forme anglo-saxonne du prénom celte "Coemgen".

Objectivement, on pourrait l'insérer dans la liste s'il était parfaitement francisé, sous les formes suivantes par exemple :

- Kévine (si l'on conserve la prononciation majoritaire actuelle).
- Kévin (prononciation traditionnelle [ɛ̃]).

Mais ne me faite pas croire que ce nom vous semble français. C'est comme si on plaçait Enzo dans la liste au motif qu'il est très répandu suite à la mode des prénoms italiens ; cela reste un prénom italo-germanique équivalent au prénom traditionnel français "Henri".

Pareil, la forme francophone de Yasmine est Jasmine, comme la fleur.

Vos remarques sur les variantes orthographiques sont infondées. Edgard prend bien un "d" dans sa forme francophone, car il permet la formation de féminins comme Edgardine.

Par contre, vous avez raison concernant "Garance" qui s'écrit avec un "a", comme la fleur.

"Sabrina" et/ou "Sabrine" auraient par contre leur place dans la liste puisqu'il s'agit d'une transcription latine d'un fleuve.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### SAM

le 1 juillet 2011 - 16:25 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai plusieurs amis de moins de 30 ans qui portent des prénoms retirés de la liste (Perrine, Mariette, Gwenaëlle, Coline, Hermine, Valentine, Elié, Manuel, Stanislas, Laetitia).

J'en déduis quoi sur mon milieu social ? J'en déduis quoi sur le regard que porteraient les fonctionnaires en question sur mon milieu social ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

Baptiste Coulmont » Suis-je normal ? le 3 juillet 2011 - 20:37

*[...] normal ? Billet publié le 03/07/2011 La simple présentation de statistiques dans un billet sur les prénoms français suscite ce genre de questions : J'ai plusieurs amis de moins de 30 ans qui portent des prénoms [...]*